



Ligue Francophone de Football en Salle
Province du



Brabant Wallon et Région de Bruxelles-Capitale

**Parfois, il faut accepter
que les choses
ne soient plus
jamais comme avant.
La vie continue.**



BRABANT'S NEWS N° 8

SAISON 2019-2020
33^{ÈME} ANNÉE

Editeur responsable : André Van Esch - vaneschandre@netcourrier.com
Lay out & Abonnement : Michel Eulaerts - bnlffsbrabant@gmail.com



Edition du 10 /02 /2019

Voici des textes qui ont été lu lors de l'aurevoir à Daniel.

Les mots du Président

.....

Au nom des instances provinciales je vous remercie d'être ici maintenant.

Nous sommes tristes car Daniel nous a quitté. Enfin quand je dis quitter je me comprends. Il n'a peut-être jamais été aussi présent que maintenant. Nos pensées vont bien sûr vers sa famille ; nous partageons leur tristesse. Elles vont aussi vers tous les membres de la famille du football en salle qui se sentent un peu orphelins en ce jour.

Je tiens aussi à remercier les personnes qui ne peuvent être parmi nous mais qui nous ont transmis leur surprise et leur peine.

Si vous le permettez et à titre personnel je veux partager avec vous quelques moments tirés de mon vécu

Pratiquement chaque matin je recevais un coup de fil de Daniel, pour l'une ou l'autre communication en rapport avec notre passion commune, le football en salle mais très vite la conversation, dans laquelle il assumait la plus grosse partie, déviait vers d'autres sujets, souvent les mêmes d'ailleurs : ce qu'il avait mangé la veille, ce qu'il allait manger le soir ce qu'il allait chercher au marché le lendemain pour le repas de samedi , ce qu'il était en train d'écouter comme musique ; il passait en revue l'actualité, il râlait sur les problèmes politiques et les tracas de tous les jours. La fin de la conversation c'était l'heure pour aller regarder les « carnets de Julie » ou les jeux télévisés de Nagy .

Inutile de vous dire qu'il n'était pas question de le contredire. Daniel, c'était un caractère entier avec comme grand avantage qu'on perdait peu de temps dans la dentelle, sa franchise était totale et le reste il fallait faire avec

Qu'est- ce qu'il va nous manquer ! merci pour tout Daniel.....

A VAN ESCH

Au nom de tous les affiliés et sympathisants de la L.F.F.S. Brabant / Bruxelles



Hommage de Christian Foucart lu lors de la cérémonie d'adieu à Daniel Degrie, par Nadine Lippert

Lorsqu'André Van Esch, Président de la L.F.F.S. Brabant m'a appris le décès de Daniel Degrie, une immense tristesse m'a envahi.

Dans ces-moments-là, on se sent mal, très mal... plus rien ne compte, on se rend compte que le livre de la vie de Daniel a tourné sa dernière page! Que nous soyons croyants, athées, agnostiques ou adeptes de toute autre philosophie, nous voilà tous réunis pour un dernier hommage à Daniel...il nous manquera, tantôt comme ami, tantôt comme dirigeant de club ou de fédération.

Actif au sein de nombreuses structures de la province, de la ligue et du national depuis la saison 1981-1982, il n'en est pas moins resté la cheville ouvrière de son club et surtout des nombreuses équipes qu'il a alignées dans les différentes catégories d'âge.

C'est par le biais de sa vie professionnelle que Daniel adhéra à la ligue Francophone de Football en Salle. Aux côtés d'autres enseignants, dont les plus anciens d'entre nous se souviendront : Jean-Marie Desaive, Jean-Louis Taziaux, Bernard Taquet, Jean-Luc Pieret, Noe Alliet, André Van Esch, Christian Foucart...

Instituteur diplômé de l'Ecole normale Charles Buls, il trouva directement un emploi d'intérimaire à l'Ecole Tivoli (ville de Bruxelles) et ... il y restera durant toute sa carrière ! Nombreux furent ses élèves qui ont défendu les couleurs de leur club lors des compétitions du Football en Salle.

Très vite, ce dévouement au Football en Salle lui permit d'exercer des fonctions au sein de la L.F.F.S. Brabant. On le retrouvera «au four et au moulin». Le fonctionnement des Commission Sportive, Commission des Jeunes, Comité Exécutif furent ses terrains de prédilection.

En 2007 il succède à Jean-Marie Desaive comme Responsable des compétitions. Daniel a été à l'écoute des clubs et c'est à ce titre qu'il a pu résoudre nombre de situations critiques. Homme de dialogue il fut fort apprécié par de nombreux responsables de clubs.

L'un de ses projets fut incontestablement la sélection des Espoirs brabançons qu'il accompagnait régulièrement aux compétitions inter-provinces. Le bilan des résultats est particulièrement positif. Les nombreux titres et podium en sont les preuves.

Mais Daniel avait également son « Talon d'Achille ». Il lui arrivait parfois de défendre « bec et ongles » un projet; une décision, une prise de position qui ne lui amenait pas toujours que des amis.

Ces dernières années, la maladie marquait régulièrement des points. Et il ignorait trop souvent les prescriptions du corps médical.

Cher Ami Daniel, Merci

- ⚽ Pour tout ce que tu as fait pour les jeunes des quartiers défavorisés ;*
- ⚽ Pour ta disponibilité permanente ;*
- ⚽ Pour avoir collaboré au développement d'un sport considéré comme étant l'un des meilleurs facteurs d'intégration.*

Adieu l'Ami, ton souvenir restera durant de longues années dans ma mémoire ainsi que dans celles de tes jeunes pour lesquels tu fus d'une générosité sous le sceau de la discrétion

Merci pour tout

Christian Foucart

Voilà Daniel, après tout ce qui nous a opposé et réuni je tenais à lire le texte de ton ami Christian, et surtout à te tirer un grand coup de chapeau pour tout ce que tu as accompli. Au revoir

Présents : Mme Nadine Lippert.
 MM André Van Esch, Antonio Matarrese, Eric Stouffs et Serge De Grève.

Absent(e) excusé(e) : Mme Myriam Descamps

Observateur CPA : M. Rafaël Garcia.

Invités : MM Mohamed Temsamani et Mariano Hernandez.

La réunion commence à 19h00 sous la présidence de M. André Van Esch.

Une minute de silence est observée suite au décès de M. Daniel Degrie, membre du CEP Brabant.

<p>1. Approbation du rapport de la dernière réunion (19.11.2019)</p>

Le rapport est approuvé

<p>2. Comité et Commissions</p>
--

2.1. Commission Sportive

Voir modalités pratiques (titre 3).

2.2. Commission d'Arbitrage

- Rapport des réunions des 03 et 23.12.2019 : Le CEP prend note.
- Rapports d'arbitres :
 L'absence de n° de match sur les rapports d'arbitres perdure. Un nouvel appel devrait être envoyés à l'ensemble du Corps Arbitral.
 Ce problème est connu. Une amélioration du programme informatique est souhaitée.
- Divers :
 - Proposition arbitrage jeunes : Création d'une école (académie) d'arbitres.
 - Mme Lippert expose sa vision du projet.
 - Des cours d'arbitrage pourraient être organisés pour de futurs candidats arbitres.
 NB : Ce même type de formation pourrait être organisé pour les coaches et responsables des jeunes.
 - Une ébauche de projet est à présenter au CEP. Celle-ci constituera la base du lancement éventuel du projet.
 - Candidats nationaux : 2 arbitres nationaux sont actuellement en formation. Les 2 candidats seront invités à arbitrer une rencontre dans une autre province avec présence d'un membre de la CCAL.
 - Cours de candidats arbitres : 11 participants aux examens ont réussis ceux-ci.
 - Absences aux cours de perfectionnement : Les dossiers seront étudiés début février 2020. Les sanctions prévues seront appliquées.
 - Mandat de membre CCAL : Le CEP annonce la prolongation du mandat de M. Rafaël Garcia pour une période de 3 ans.

2.3. Commission d'Appel

Divers dossiers d'appel ont été annoncés depuis la dernière réunion du CEP. Aucun dossier n'a été déposé au local provincial ou envoyé suivant la procédure au secrétaire provincial.

2.4. Comité Exécutif :

- Logiciel BeLeague :
 - Defrieffing du 16.12.2019 :
 - De nombreux problèmes ont déjà été solutionnés.
 - La remise de match pose un problème au niveau du contrôle de validité de la nouvelle date.

- Aucune évolution de la partie « désignation d'arbitres » n'est relevée par la CPA.
- Un débriefing interne à la province est à envisager début avril.
- Engagement solidaire : 3^{ème} rappel envoyé sans réaction des clubs concernés
 - Malgré divers rappels, le club Ghomari (5769) ne s'est toujours pas mis en ordre.
 - 1 des 3 membres de l'ES est affilié.
 - Décision du CEP :
Envoi d'une lettre recommandée le 29 01 2020 dans laquelle la mise en ordre du dossier administratif et du solde financier est demandé pour le mardi 05 02 2020.
En cas de non-respect de cette échéance, le club sera mis hors compétition dès le 06 02 2020.
 - Changement de c.q. :
 - Un nouvel engagement solidaire est obligatoire.
 - Ce nouvel ES a été demandé au club Himaya XL (5613).
Un 2^{ème} rappel est envoyé au club.
- Documents divers manquants
 - 1166 – Buffalo Picardie Evere : Changement de nom
- Forfaits généraux confirmés par le CEP :
 - 5622 Bloc 5 Bxl Scolaires
 - 6085 Koekelberg Bxl 3 Division 5F
 - 1934 Dragons Lasne Division V1
 - 1727 Futsal Evere 2 Division 3D

3. Modalités pratiques – Remplacement de M. Daniel Degrie

3.1. Mandats officiels :

- CEP Brabant : Membre (Voir RO Titre 3 Art 71 et suivants)
Appel de candidat via le BN
- CSP Brabant : A décider par le CEP
Appel de candidat via le BN (à nommer avant fin de saison)
- CJP Brabant : A décider par le CEP
Mandat de Président : A proposer par la CJP au CEP.
- Assemblée Générale Ligue : Candidat à nommer + transmettre à la LFFS
Appel de candidat via le BN – A valider par l'AG provinciale
- CSTL : A décider par le CEP et à transmettre à la LFFS = OK
M. Mariano Hernandez est nommé par le CEP.
- Responsable des compétitions : Le CEP nomme M. André Van Esch à ce poste.

3.2. Mandat interne – Responsable des compétitions:

Les modalités pratiques sont publiées sur le site et sont reprises dans la newsletter.

4. Agenda

4.1. Championnat Espoirs Ligue (1^{ère} journée) :

29.02.2020 Schaerbeek (Kinetix).

4.2 Coupe de Brabant :

- Finales de Coupe de Brabant Seniors, Vétérans et dames :
23 05 2020. Rebecq
Responsable CEP : M. Matarrese.
- Finales de Coupe de Brabant Jeunes sont prévues à Schaerbeek.
30 05 2020 Schaerbeek (Kinetix)
Responsable CEP : M. Matarrese.

4.3. Assemblée Générale Provinciale :

Mardi 02 06 2020 – 19h30 – Centre Culturel de Woluwe-St-Pierre.

4.4. Remise des coupes et trophées :

Vendredi 05 06 2020 – 19h30 – Cafétaria du Stade des 3 Tilleuls à Boitsfort.
Responsable CEP : M. Stouffs.



5. Finances

5.1. Situation des clubs en retard de paiement :

Tous les clubs viennent de recevoir une facture ou note de crédit arrêtée au 31 12 2019.

- a. Clubs avec accord de paiement :
 - a. 7115 et 1951 : Facilité de paiement accordée
 - b. 7347 : Aucun paiement effectué
- b. Clubs avec solde impayé après la mise en demeure du 22 11 2019 :
7120, 6053, 4259, 6039, 5777, 5778, 7212, 6036 : Promesse de pt en 12.2019 non respectée. - Envoi MED à envoyer.
- c. Clubs avec solde impayé après envoi du 2^{ème} rappel le 22 11 2019 : Liste fournie aux membres du CEP - Envoi MED à envoyer.

5.2. Bail local provincial :

- Indexation du loyer mensuel à partir de 11.2019.

6. Administration

1. Rectification C.Q. et R.E - 5343 - 5760 - 4553 - 7326 - 5284 -
2. Chgt de C.Q: 4920
3. Chgt de resp. équipe : 1286 (56)
4. Chgt adresse du C.Q - 4255 - 6483 - 7021 - 7205 (mail)
5. Rectification couleurs - 3666 (73) - 6055 - 7119 (73)
6. Rectif. Nom resp. équipe : 1286 (35)
7. Annonce entraînements :
5343 Uccle Action Femina Liste détaillée des dates

7. Divers

7.1. AG LFFS :

- Changement de date : Lundi 23 mars 2020 à 19h30 (Jambes)

7.2. Projet Etudiants Stages Enfants :

M. Van Esch rencontre le responsable du projet le 25 11 2019 à 18h00.
Un nouveau contact sera pris dans les prochains jours par M. Van Esch.

7.3. RGPD – Liste des personnes ayant accès aux données de la Fédération : :

- Le fichier complet a été envoyé à la Ligue en 12 2019.

7.5. Correspondance :

- Lettre du club ASM Etterbeek (0381) signalant un dépôt de plainte à la police suite au match 5G084 du 17 01 2020 – Copie transmise à la CSP.
- Nombreux témoignages de sympathie suite au décès de M. Degrie.

7.6. Réunion ABFS : CEN + clubs de N1 et 3 meilleurs classés en N2.

M. Van Esch exprime sa déception basée sur le nombre trop restreint de participants.
Seul 1 club (ASM Etterbeek) sur 8 invités représentait la province du Brabant.

7.7. Double affiliation – FCNB Anderlecht - 4863.

Double affiliation : Horop SINGH (846863) – RS Façade Soignies (4844).
Harpal SINGH (847861) – FCNB Anderlecht (4863)

NB : Même joueur encodé sous 2 orthographes différentes.

Vu que la première affiliation a été encodée sous le matricule 4844 RS Façade Soignies, l'affiliation 847861 sous matricule 4863 a été supprimée.

Ce membre ne peut plus être aligné ou ne peut plus figurer sur aucune feuille de match du club.

Le Président

André Van Esch

Le Secrétaire

Serge De Grève



COMITE EXECUTIF

Modifications au Guide et recueil d'adresses - Liste n°08- Brabant's News n°08

59	1286	SC Mariners Aud. 7 35	<u>Rectification de responsable équipe :</u> Samy VANDERKERKEN Mail : samy.vdk@hotmail.com
60	7297	Rebecq Galaxy 52	<u>Changement d'adresse du c.q. :</u> Jérémy MANGIONE Rempart Saint-Christophe, 1 A 7850 Enghien
61	7019	Mini Dragons Wavre 51	<u>Changement d'adresse du C.O. :</u> Frankie PICRON Rue du Ruchaux, 4 1490 Court-St-Etienne

Avis aux clubs

Concerne : Paiement des licences

Principe de base : Les paiements ne sont pas autorisés au local provincial. Ceux-ci doivent être effectués anticipativement sur le compte bancaire de la LFFS Brabant. Une preuve de ce paiement est à présenter lors des permanences de validations.

Paiements individuels des membres des clubs : Ceux-ci sont permis mais fortement déconseillés. Le club reste responsable pour le paiement des licences et aucune vérification détaillée n'est et ne sera effectuée au niveau du décompte d'un club particulier.

Rappel important

Vos paiements sont à effectuer sur le compte provincial **BE51 3101 2316 8262**.

La communication doit être constituée de la manière suivante :

Soit : Numéro de matricule – Nom du club – Motif du paiement.

(Pour les paiements électroniques par Phone Banking, choisissez l'option facture et encoder ensuite le numéro de matricule de votre club)

F O R M A T I O N
PREMIERS SOINS
EN MILIEU SPORTIF

Pour tous les acteurs du sport
Obligatoire pour l'obtention de brevets moniteurs Adeps
Formateurs reconnus SPF Emploi et Adeps
Une journée de formation, 40 € par personne



Mutations 2019-2020 - ACCORDEES

Date	Ancien club		Mutation vers...		Licence	Nom	Date naissance
	Matricule	Nom	Matricule	Nom			
23-12-2019	6036	Futsal Sch 1030	5798	Berchem Best	846860	Kelkaghi Karim	10-06-1979
30-12-2019	0005	Amicale arbitres Bbt	4413	Phoenix Evere 2	836630	Boussaq Ismail	09-01-1996
06-01-2020	4653	Peterbos And	3555	CDJ Anderlecht	812009	Rharmaoui	19-07-1999
06-01-2020	1934	Dragons SM Lasne	5206	Black Eagle Drogenbos	849737	Loncour Baptiste	19-11-2003
06-01-2020	6495	South Team Bxl	5884	ISFSC Team Bxl	832907	Rebelo Teixeira Filipe	02-07-1994
06-01-2020	4842	Benfica Bxl	2277	Blampain's Team (Ht)	832625	De Freitas Teixeira Leonel	17-03-1991
08-01-2020	2825	Rebecq UTD	7119	Ajax Rebecq V2	854018	Mendes de Magalhaes H.	05-02-1980
09-01-2020	5884	ISFSC Team Bxl	7113	Maquinas Bxl	834217	Vaz Pinto Queiros Michaël	16-03-1992
10-01-2020	2202	Local St-Gilles	4920	LART	768511	El Hajami Khaled	21-02-1989
16-01-2020	5890	Espoir Molenbeek	3969	Futsal Molenbeek	786906	Maati Mohamed	16-07-1997
23-01-2020	6085	Koek Bxl Utd	5514	Proxima Century	838217	El Haddadi Younes	19-01-1996
23-01-2020	1156	Mini -Bulle	3555	CDJ Anderlecht	851421	Makran Jamal	24-02-1982
30-01-2020	6422	Juve Port	6088	Iberia Brussel	851821	Rodrigues Almeida Dylan	05-06-1997
06-02-2020	5346	Les Papa's Ittre	7297	Rebecq Galaxy	833233	Tincu Adrian	14-07-1996

Mutations 2019-2020 - REFUSEES - figurent sur une feuille de match de leur club

Date	Ancien club		Mutation vers...		Licence	Nom	Date naissance
	Matricule	Nom	Matricule	Nom			
13-01-2020	1329	Futsal Jette	3969	Futsal Molenbeek	853598	Jaadi Walid	06-01-1998
06-01-2020	1290	Mini Excel Wavre	4740	Arena TPM Wavre	852277	Chennou Adil	14-10-1992

Mutations 2019-2020 -DOSSIERS INCOMPLETS

Date	Ancien club		Mutation vers...		Licence	Nom	Date naissance
	Matricule	Nom	Matricule	Nom			
	4920	LART Bruxelles	3314	Médina Forest	839533	Bekhit Abdellatif	23-01-2011
	2825	Rebecq UTD	1706	MFC Rebecq 2	796612	Beeckman Samy	26-06-1991
	4737	Racing Braine	???	???	831233	De Matos Melo Sergio	12-10-1979



INFO DOUBLE AFFECTATION

Nom	Prénom	Licence	Naissance	affectation	dble aff	à partir du
LATRACHE	Toufike	798504	24-09-81	4180SEN1	1532VET1	24-01-2020
HAIJ	Yundes	769343	14-08-75	4180SEN1	1532VET1	24-01-2020
TAHIRI	Zoe	844834	05-01-06	5362SEN1	5010DAM1	04-02-2020
MOLENS	Thierry	837142	10-05-82	7127SEN1	4737VET1	06-02-2020
CORNIL	Nicolas	845816	05-12-84	5612SEN1	1116VET3	31-01-2020



MODIFICATIONS AUX PROCEDURES PROPRES AUX CLUBS SENIORS – DAMES – VETERANS

La disparition de Daniel a comme conséquence que certaines procédures ont été modifiées. Elles se trouvent ci-dessous. Mais de grâce ! Des erreurs seront commises et par vous et par nous. Des habitudes avaient été prises et comme toujours, changer des habitudes ce n'est pas toujours évident.

Si vous avez des questions contactez-nous. Malgré le BOULOT en plus nous essayerons de vous répondre dans les plus brefs délais...avec courtoisie si votre demande est courtoise (lol)

REMISE DE MATCH

Après avoir vérifié les calendriers des deux équipes, le club envoie la demande à

- M. DESCAMPS lffs.sportivebrabant@gmail.com et A VAN ESCH vaneschandre@netcourrier.com
- M. DESCAMPS vérifie, puis confirme auprès des deux équipes et des désignateurs d'arbitres
- A.VAN ESCH encode les modifications dans le calendrier
- La liste récapitulative est publiée dans la Newsletter hebdomadaire

DECALAGE DE MATCH : RAPPELS :

1 demande par an par équipe et accord de l'adversaire **indispensable**

Après avoir vérifié les calendriers des deux équipes, le club envoie la demande ainsi que l'accord de l'adversaire à

- M. DESCAMPS lffs.sportivebrabant@gmail.com et A VAN ESCH vaneschandre@netcourrier.com
- M. DESCAMPS vérifie, puis confirme auprès des deux équipes et des désignateurs d'arbitres
- A.VAN ESCH encode les modifications dans le calendrier
- La liste récapitulative est publiée dans la Newsletter hebdomadaire

ANNONCE DE FORFAIT

-le club l'envoie à :

M. DESCAMPS lffs.sportivebrabant@gmail.com et A VAN ESCH vaneschandre@netcourrier.com

- M. DESCAMPS vérifie, puis confirme auprès des deux équipes et des désignateurs d'arbitres
- A.VAN ESCH encode le forfait dans le calendrier
- La liste récapitulative est publiée dans le p-v de la commission sportive

LES COUPES SENIORS

ANNONCES DES MATCHES : le club organisateur choisit la date en fonction des deux calendriers , contacte l'adversaire et envoie l'annonce **VIA MAIL** auprès de :

A.VAN ESCH vaneschandre@netcourrier.com et M. DESCAMPS lffs.sportivebrabant@gmail.com

A VAN ESCH : confirme la rencontre auprès des deux équipes, des désignateurs d'arbitres et

M. DESCAMPS : encode dans le canevas qui sera envoyé au webmaster pour mise sur site lffs.org

ANNONCES DES RÉSULTATS : les visités envoient le résultat **PAR MAIL (pas de téléphone !)** avant le lendemain matin 10h00 auprès de :

A. VAN ESCH vaneschandre@netcourrier.com et M. DESCAMPS lffs.sportivebrabant@gmail.com

A VAN ESCH encode dans le canevas qui sera envoyé au webmaster pour mise sur site **lffs.org**



MODIFICATIONS AUX PROCEDURES PROPRES AUX CLUBS JEUNES

REMISE DE MATCH

Après avoir vérifié les calendriers des deux équipes, le club envoie la demande à

M. HERNANDEZ mhernandez.murcia@gmail.com A **VAN ESCH** vaneschandre@netcourrier.com

- **M. HERNANDEZ** vérifie, puis confirme auprès des deux équipes et des désignateurs d'arbitres
- **A.VAN ESCH** encode les modifications
- La liste récapitulative est publiée dans la Newsletter hebdomadaire

DECALAGE DE MATCH : RAPPELS :

1 demande par an par équipe et accord de l'adversaire **indispensable**

Après avoir vérifié les calendriers des deux équipes, le club envoie la demande ainsi que l'accord de l'adversaire à

M. HERNANDEZ mhernandez.murcia@gmail.com et **A VAN ESCH** vaneschandre@netcourrier.com

- **M. HERNANDEZ** vérifie, puis confirme auprès des deux équipes et des désignateurs d'arbitres
- **A.VAN ESCH** encode les modifications
- La liste récapitulative est publiée dans la Newsletter hebdomadaire

ANNONCE DE FORFAIT

-le club envoie à **M. HERNANDEZ** mhernandez.murcia@gmail.com et à **M. DESCAMPS** lffs.sportivebrabant@gmail.com et à **A VAN ESCH** vaneschandre@netcourrier.com

- **M. DESCAMPS** confirme auprès des 2 équipes et des désignateurs d'arbitres
- A.VAN ESCH** encode le forfait
- La liste récapitulative est publiée dans le p-v de la commission sportive

LES COUPES JEUNES

Annonces des matches : le club organisateur vérifie la date en fonction des deux calendriers , contacte l'adversaire et envoie auprès de :

M. HERNANDEZ mhernandez.murcia@gmail.com et **A VAN ESCH** vaneschandre@netcourrier.com

M. HERNANDEZ confirme aux deux équipes et des désignateurs d'arbitres ,

A VAN ESCH encode dans le canevas qui sera envoyé au webmaster pour mise sur site lffs.org

Annonces des résultats : les visités envoient le résultat PAR MAIL avant le lendemain matin 10h00 auprès de :

M.HERNANDEZ mhernandez.murcia@gmail.com et **A VAN ESCH** vaneschandre@netcourrier.com

A VAN ESCH encode dans le canevas qui sera envoyé au webmaster pour mise sur site lffs.org



Présents : Mme Descamps, MM. Van Esch, Stouffs, Matarrese et Tamsamani.

Absents excusés : MM. El Arnouki et Van Esch - **Membre C.P.A. :** M. Peeters.

MODIFICATIONS AU PV 9

1015090 – BWV3068 – 4737 – Ajax Rebecq V2 – Racing Braine V – 5-Offs - - Frais 25.00 €

TRANSACTIONS PROPOSÉES EN SÉANCE DU 23/01/2020

Toute transaction refusée doit être contestée par mail pour le 06/02/2020 au plus tard
à Mme Descamps - lffs.sportivebrabant@gmail.com

Toute transaction non contestée, sera confirmée en séance le 13/02/2020 sans possibilité d'appel.

D4066110 : M. Glouftsis Nicolas 769133 – 1156 – BWVE1078 du 09/12/2019

À été exclu de la rencontre pour avoir commis une faute dangereuse.

Décision : Est suspendu de toutes fonctions officielles pour un match dans toutes les équipes évoluant sous le matricule 1156 et cela pour toutes les rencontres initialement programmées de la semaine 32.

Frais : 12.50 € pour frais de carte rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

D4067110 : M. Peigne Arnaud 766701 – 5506 - BWP3C109 du 17/01/2020

Suite à son expulsion, il insulte l'arbitre (carte rouge).

Décision : Est suspendu de toutes fonctions officielles pour un match dont le numéro est le BW3C158 de la semaine 31 initialement programmées. **Frais :** 12.50 € pour frais de carte rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

D4068110 : Olympique N.O.H. – 5506 - BWP3C109 du 17/01/2020

Suite à l'exclusion de M. Peigne, l'équipe décide de ne plus jouer la rencontre. L'arbitre siffle l'arrêt de la rencontre à la 33^{ème} minute.

Décision : Le score devient 5-Off sportif

Frais : 25.00 € pour frais de match arrêté et 12.50 € pour frais de dossier.

D4070110 : M. El Fakiri Hakim 839871 – 4259 – BWP4I108 du 22/01/2020

Suite à son expulsion, celui-ci revient dans la salle et injurie l'arbitre jusqu'à la fin de la rencontre.

Décision : Est suspendu de toutes fonctions officielles pour deux matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont ; S31/ 4I128 et S32/ 3E135 et 4I136.

Frais : 12.50 € pour frais de suspension et 12.50 € pour frais de dossier.

D4071110 : M. Mesbahi Bilal 810776 – 4259 – BWP4I108 du 22/01/2020

Suite à son expulsion à la 7^{ème} minute de jeu, revient sur le terrain pour injurier l'arbitre et inciter ses coéquipiers à faire une faute dangereuse sur le joueur qui partait vers le but.

Décision : Est suspendu de toutes fonctions officielles pour deux matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont ; S31/ 4I128 et S32/ 3E135 et 4I136.

Frais : 12.50 € pour frais de suspension et 12.50 € pour frais de dossier.

D4069110 : M. Tebarint Mohamed 836971 – 4259 – BWP4I108 du 22/01/2020

À la fin de la rencontre, il critique la prestation de l'arbitre et profère de propos grossiers envers l'arbitre.

Décision : Est suspendu de toutes fonctions officielles pour deux matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont ; S31/ 4I128 et S32/ 3E135 et 4I136.

Frais : 12.50 € pour frais de suspension et 12.50 € pour frais de dossier.

D4073110 : M. Van Roy Charlie 792755 – 1762 – BWP2A111 du 22/01/2020

Au coup de sifflet final, il se dirige vers l'adversaire pour le pousser et l'insulter (carte rouge).

Décision : Est suspendu de toutes fonctions officielles pour deux matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont ; S32/2A138 – 3A138 et S33/2A144 - 3A144.

Frais : 12.50 € pour frais de carte rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

D4072110 : M. Scimeca Fransesco 824813 - 4245 - BWP2A111 du 22/01/2020

Suite à la voie de fait de M. Van Roy, le délégué se dirige vers lui pour le pousser également (carte rouge).

Décision : Est suspendu de toutes fonctions officielles pour deux matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont ; S31/2A129 et S32/2A135

Frais : 12.50 € pour frais de carte rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

D4074110 : M. Farget Benoit 849807 – 3628 - BWVE3100 du 17/01/2020

Il a été exclu de la rencontre pour avoir donné un coup de pied volontaire à l'adversaire.

Décision : Est suspendu de toutes fonctions officielles pour quatre matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont ; S31/VE3160 – S32/VE3039 – S33/VE3015 et S35/VE3023

Frais : 12.50 € pour frais de carte rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

D4075110 : M. Mboule Njaka Thibaut Salomon 822589 – 5193 – BWP4C182 du 14/01/2020

Il est exclu du jeu pour avoir poussé son adversaire. Il s'excuse auprès du joueur et de l'arbitre.

Décision : Est suspendu de toutes fonctions officielles pour un match dont les numéros sont ; 2C140-4C135 et 4H139 de la semaine 32 initialement programmées.

Frais : 12.50 € pour frais de carte rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

D4076110 : M. Vandyck Christophe 833485 – 4692 – BWV3194 du 20/01/2020

Suite à une action de jeu, le joueur simule une faute que l'arbitre refuse de siffler. Frustré, il crie son mécontentement et profère des propos injurieux envers l'arbitre (carte rouge)

Décision : Est suspendu de toutes fonctions officielles pour trois matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont ; S32/V3008 – S34/V3159 et S35/V3167.

Frais : 12.50 € pour frais de carte rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

D4077110 : M. Dincer Yusuf 841944 – 7209 – BWP4D147 du 21/01/2020

Il critique la prestation de l'arbitre au coup de sifflet final.

Décision : Est suspendu de toutes fonctions officielles pour un match dont le numéro est le 4D107 de la semaine 31 initialement programmées.

Frais : 12.50 € pour frais de suspension et 12.50 € pour frais de dossier.

TRANSACTIONS DU 09/01/2020 CONFIRMÉES EN SÉANCE DU 23/01/2020

D4051100 : M. Poturovic Mithat 847484 – 7022 – BW5I002 du 26/11/2019

Suite à son expulsion, il insulte l'arbitre en quittant la salle (carte rouge).

Décision: Est suspendu de toutes fonctions officielles pour un match dont le numéro est le 5I097/ semaine 28. **Frais:** 12.50 € pour frais de carte rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

D4054100 : M. Boutuil Walid 849672 – 6010 - BW3F053 du 29/11/2019

Après avoir été expulsé, il quitte la salle en émettant des propos injurieux envers l'arbitre (carte rouge).

Décision: Est suspendu de toutes fonctions officielles pour deux matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont ; S28/ 3F090 – 3F114 – 4I118 .

Frais: 12.50 € pour frais de carte rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

D4055100 : M. Anzaldi Anthony 848207 – 7115 – BWP4H013 du 30/11/2019

Malgré son expulsion, il continue à exprimer son mécontentement et injurie l'arbitre (carte rouge).

Décision: Est suspendu de toutes fonctions officielles pour deux matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont ; S28/4H119 – 3D117 et 4I119, S31/4H131 – 1A113 – 4I095 – 5G112 ET 5H166. - **Frais:** 12.50 € pour frais de carte rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

D4056100 : M. Monteiro Ferreira Joël 822154 – 5884 – BW4I075 du 02/12/2019

Après le coup de sifflet final, il insulte et critique la prestation de l'arbitre.

Décision: Est suspendu de toutes fonctions officielles pour un match dont le numéro est le 4I115 de la semaine 28. - **Frais:** 12.50 € pour frais de suspension et 12.50 € pour frais de dossier.

D4057100 : M. Maktabi Said Amir 839427 – 5884 – BW4I075 du 02/12/2019

À la fin du match, il profère des propos injurieux et critique ouvertement la prestation de l'arbitre.

Décision: Est suspendu de toutes fonctions officielles pour un match dont le numéro est le 4I115 de la semaine 28. - **Frais:** 12.50 € pour frais de suspension et 12.50 € pour frais de dossier.

D4058100 : M. Azogagh Sabri 851705 – 1951 – BW4F090 du 18/12/2019

Suite à son expulsion, il injurie l'arbitre (carte rouge).

Décision: Est suspendu de toutes fonctions officielles pour deux matchs dans toutes les équipes évoluant sous le matricule 1951 et cela pour toutes les rencontres initialement programmées dans les semaines 28 et 29 de la saison - **Frais:** 12.50 € pour frais de carte de rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

D4060100 : M. Cornil Nicolas 845816 – 5612 – BW4G093 du 06/01/2020

En désaccord avec l'appréciation de l'arbitre, il shoote dans le ballon en direction de l'arbitre (carte rouge).

Décision: Est suspendu de toutes fonctions officielles pour quatre matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont ; S28/4G117 – S29/4G125 – S30/4G133 et S31/4G109.

Frais: 12.50 € pour frais de carte rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

D4061100 : M. Van Poppel Mike 847339 – 7117 - BW5C096 du 03/01/2020

Suite à une erreur administrative, la commission acte que l'identité de l'auteur des faits est avérée et modifiée dans la transaction confirmée. Après avoir reçu le carton jaune, il injurie l'arbitre (carte rouge).

Décision: Est suspendu de toutes fonctions officielles pour deux matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont ; S28/3B119 – 5C119 et S30/3B132 – 5C131

Frais: 12.50 € pour frais de carte rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

D4062100 : M. De Loose Danique 835151 – 5882 – BW4A092 du 03/01/2020

Après avoir été expulsé, il profère des remarques désagréables et injurieuses vis-à-vis de l'arbitre (carte rouge).

Décision: Est suspendu de toutes fonctions officielles pour trois matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont ; S29/4A120 – S30/4A127 – S31/4A134

Frais: 12.50/ € pour frais de carte rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

D4063100 : Le club Muchachos - 5882 – BW4A092 du 03/01/2020

Suite à l'exclusion d'un de leurs joueurs, l'équipe perturbe le déroulement de la rencontre en simulant des fautes imaginaires et en émettant des crie durant le reste de la rencontre.

Décision: Le club reçoit un blâme pour attitude inconvenante envers l'arbitre et les adversaires.

Frais: 25.00 € pour comportement anti-sportif.

D4064100 : Le club Jurassic Rixensart - 7046 – BW5A050 du 29/11/2019

*Le club reçoit des recommandations quant à leur attitude en général envers les adversaires et entre collègues. **Frais:** 25.00 € pour attitude inconvenante durant la rencontre et 12.50 € de frais de dossier.*

D4065100 : M. Resul Rahim Turkoz 853156 – 1951 / BW5G078 DU 10/12/2019

Le joueur suspendu pour cette rencontre, a été aligné sur la feuille de match. (V. D4015059)

Décision : Le score devient 5-0ffa pour joueur non qualifié le jour de la rencontre et M. Resul Rahim Turkoz 853156 est suspendu de toutes fonctions officielles pour deux matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont ; S28/5G113 et S29/5G120.

Frais : 12.50 € pour frais de suspension et 25.00 € pour forfait

DOSSIERS DISCIPLINAIRES

D3033090 - Phoenix Evere – Ozkor Bxl / BWP3C087 du 20/12/2019

Dossier mis en continuation en séance le 09-01-2020. M. Van Zeebroeck a été convoqué à titre de témoin. La commission acte au procès-verbal le témoignage de M. Van Zeebroeck;

Pendant la clôture de la feuille de match, M. Van Zeebroeck a dû retenir M. Osmanoski K. qui se dirigeait en direction de M. Van Laeken (qui était dos à lui), et que sans son intervention le joueur aurait certainement aggravé les faits.

Témoin: M. Van Zeebroeck C.

Ozkor Bxl 6037: M. Osmanoski Kaan 846089 absent non excusé.

**Le dossier de M. Karanfil K. a été prononcée en séance le 09/01/2020.*

Décision: M. Osmanoski Kaan 846089 déjà suspendu préventivement depuis le 09/01/2020, le reste jusqu'au 30/06/2020. Le club reçoit de sévères recommandations quant à l'attitude de l'équipe durant la rencontre.

Frais: 12.50 € pour absence non justifiée à charge du club Ozkor Bxl, sont ajoutés aux frais déjà actés en séance le 09/01/2020.

D4052100 et D4053100 - Guanekouke Kraainem 1 – FC Dahab Bruxelles / BWP5E037 du 30/11/2019

Transactions contestées: Après avoir entendu la défense de M. Herbinaux H., celui-ci présente ses excuses auprès de l'arbitre. La commission ajoute au dossier le courrier de M. Guassim et fait part de son contenu en séance.

Représentant de la C.P.A: M. Guassim absent excusé - Arbitre: M. Salari S.

Guanekouke Kr 4547: M. Herbinaux Hugues 817708

Après avoir étudié les éléments qui ont été ajoutés au dossier, la commission décide de diminuer la sanction.

En ce qui concerne la sanction du D4052100, elle est réduite à un match et la sanction du D4053100, elle est réduite à deux matchs.

Décision: M. Herbinaux Hugues 817708 est suspendu de toutes fonctions officielles pour trois matchs au total pour les deux dossiers, dont les numéros de rencontres et les semaines initialement programmées sont ; S28 / 5C115 – 5E116 – 4D114 – DA1096 – DA2053 – DA2024 et S29/ 5C123 – 5E122 – 4C123 – DA1015, ainsi que la S30/5C131 – 5E128 – 4D130 – DA1105 – DA2046 – DA2071. Il reçoit des recommandations quant à son tempérament et cela peu importe le déroulement de la rencontre.

Frais: 2 x 12.50 € pour frais de suspension et 2 x 12.50 € pour frais de deux dossiers sont à charge du club Guanekouke Kraainem. **M. Herbinaux prend connaissance de la décision en séance.*

D4059100 - Espikilus Bruxelles – Belgica Bruxelles / 91301 du 06/01/2020

Transaction contestée: Après avoir entendu la défense du club Espikilus, ainsi que le témoignage de l'équipe adverse, la commission acte que l'arbitre ainsi que les membres du club Belgica désignent M. Goni Gallego Andres 832797 comme l'auteur des faits qui a reçu la carte rouge.

Arbitre: M. Liefferinckx S.

Espikilus Bxl 7020: MM. Ruiz Marin Fransisco De Asis 832186, Nogales Rodrigues Ernesto 832185, Goni Gallego Andres 832797 et Sanchez Garcia Antonio 853031

Belgica Bxl 5280: M. Boigelot Nicolas 777065 et M. Ultima Koke Nyange Makanga William Valéry770432

Décision: La commission confirme la transaction en séance - M. Goni Gallego Andres 832797 est suspendu de toutes fonctions officielles pour quatre matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont ; S28/3C117 – S29/3C123 – S31/3C173 et S32/3C135.

Frais: 12.50 € pour frais de carte rouge et 12.50 € pour frais de dossier.

**Le club Espikilus Bxl prend connaissance de la décision en séance.*

**M. Stouffs quitte la séance - M. Matarrese préside le dossier 3038100*

D3038100 - Factfut Academy Grez-Doiceau 1 – Muchachos Wavre / BWP4A092 du 03/01/2020

La commission acte que le dossier à charge de M. Deloose et l'attitude des membres ont été traité en transaction le 09/01/2020. Seul le dossier concernant l'arrêt de la rencontre est étudié en séance; À la 28ème minute, le capitaine de l'équipe Muchachos Wavre mécontent du déroulement de la rencontre, décide de quitter le terrain avec des propos grossiers et invite ses coéquipiers à le suivre. L'arbitre siffle l'arrêt de la rencontre à la 30ème minute.

Arbitre: M. Taybi K.

FF Academy GD 7216: M. Fairon Etienne 853391 absent non excusé

Muchachos Wavre 5882: MM. Ruis Y Romero Maxime 833946 et Tarbourdon Julien 808642 absents excusés

Décision: M. Ruis Y Romero Maxime 833946 est suspendu de toutes fonctions officielles pour deux matchs dont les numéros et les semaines initialement programmées sont; S29/4A120 – S30/4A127 et le score de la rencontre devient 5-0ff sportif.

Frais : 12.50 € de frais de suspension et 25.00 € pour frais de match arrêté à charge du club et 12.50 € pour absence non justifiée à charge du club FF Academy.

**M. Stouffs revient en séance et préside la séance. – M. Degrie ne participe pas à la délibération du dossier 3039100*

D3039100 - Medina Forest 1 – SC Mariners Auderghem 2 / 91316

Après avoir entendu les représentants du club Mariners, la commission acte que l'art. 04 Titre III du guide de la compétition n'a pas été respecté par le club visité.

Medina Forest 3314: M. Bairouk Aziz 766479 absent excusé

SC Mariners Aud 1286: MM. Samy Vanderkerken 802046 et Scarsi Davide.

Décision : Le score est de 0-5ff administrative, les frais ne sont pas appliqués.

**L'équipe du club Mariners prend connaissance de la décision en séance.*

D3026069 - Phoenix Evere 2 – Futsal VLM NOH / BWP3C065 du 22/11/2019

Dossier mis en continuation en séance le 12/12/2019. Suite aux éléments nouveaux concernant l'identité de l'auteur des faits qui a reçu la carte rouge est avéré en séance. L'arbitre de la rencontre ainsi que M. Pauwels Marc et Pauwels Jimmy reconnaissent et confirment que c'est bien M. Madani Habib qui a reçu la carte rouge. Ils reconnaissent aussi que M. Lemrabet Hamza n'a pas commis de voie de fait grave. Après avoir pris connaissance de la décision, M. Madani Habib avoue être l'auteur des faits et avoir reçu la carte rouge avant de quitter la salle.

Arbitre: M. Simon N.

Phoenix Evere 4413: MM. Pauwels Marc 832289 et Pauwels Jimmy 832290

Futsal VLM NOH 4481: MM. Aznar Nordine 847557, Serifi Ayemamouni Yassin 852014 et Oudrhiri Anouar 851812 sont absents excusés - MM. Habimana Yassin 847811, Madani Habib 850481 et Lemrabet Hamza 850482.

Décision : La commission décide de suspendre M. Madani Habib 850481 de toutes fonctions officielles en séance jusqu'au 22/01/2021. En ce qui concerne la suspension de M. Lemrabet Hamza 850482 celle-ci est levée en séance. M. Serifi Ayemamouni Yassin 852014 déjà suspendu préventivement depuis le 29/11/2019, le reste jusqu'à comparution volontaire avec requalification automatique le 01/01/2021.

Frais : 12.50 € de frais de carte rouge à charge du club Futsal VLM NOH.

**Le club Futsal VLM NOH prend connaissance de la décision en séance.*

D3040100 - Bruxhell Squad - U1000 Bxl 2 / BWP5E094 du 11/01/2020

Après entendu M. El Azzouzi Soufian, la commission décide de mettre le dossier en continuation pour compléments d'informations.

Arbitre: M. Kalburdis P. absent excusé

Bruxhell Squad 6497 : M. Moins Gilles 832757 absent excusé

U1000 Bxl 7302 : M. El Azzouzi Soufian 850383

Décision : Après entendu M. El Azzouzi Soufian, la commission décide de mettre le dossier en continuation pour compléments d'informations et convoque avec présence obligatoire, M. Kalburdis P. (arbitre), M. Mata Antunez Adrian 822511 (6497) ainsi que MM. El Azzouzi Soufian 850383 et Abbouti Brahim 852191 (7302) à 19h20 à la commission sportive du 13/02/2020.

D3041100 - Medina Forest - Futsal Jette / BWDIA037 du 18/01/2020

Suite à une erreur administrative, la commission acte que le score de la rencontre est de 7-7.

D3042100 - Guanekouke Kraainem D2 - Blue Panthers Braine D / BWDA1068 du 12/01/2020

La rencontre a été arrêtée à la 34ème minute, pour blessure. Le score de la rencontre est de 9-0 ff administrative, les frais ne sont pas appliqués.

FORFAITS

Forfaits annoncés au moins 24h00 à l'avance - Les frais ne sont pas appliqués

Dossier	Match	Matricule	Intitulé de la rencontre	Score
1050100	P4E100	7207	Naimi Bruxelles 2 - One Shot Bruxelles	5-0ffs

Forfaits annoncés au moins 24h00 à l'avance - Frais de 25.00 € (12.50 € en jeunes) à charge du club fautif.

Dossier	Match	Matricule	Intitulé de la rencontre	Score
1034100	P5C086	6423	Lasne All Five - Mariners Auderghem	0-5ffs
1036100	P5B091	7219	Rebecq Galaxy -ITX Tubize	5-0ffs
1044100	P3F107	2829	Veeweyde Anderlecht 1 - Celtic Jette	5-0ffs
1053110	V2126	1951	Union 97 Saint-Gilles V - Schaerbeek V	5-0ffs
1035100	92327	5070	Atrebates Saint-Gilles - Cosmos Tubize 3	5-0ffs
1049100	98203	5825	CDJ Anderlecht - Mini Anneessens	5-0ffs

Forfaits annoncés moins de 24h00 à l'avance - Frais de 50.00 € (25.00 € en jeunes) à charge du club fautif.

Dossier	Match	Matricule	Intitulé de la rencontre	Score
1045100	P1036	1603	AG Bruxelles - Ares Utd Bruxelles	0-5ffs
1042100	P3A161	4121	Dynamo Angel Auderghem 1 - Drink Team Nil 2	5-0ffs
1023100	P4H094	5193	VG Brussels - Uccle Ketjes 3	5-0ffs
1043100	V2084	6419	HTB Woluwe V - Virgule Jette V	5-0ffs

Forfaits sportifs

Dossier	Match	Mat	Intitulé de la rencontre	Score	frais
1024100	95101	1329	M83octa+Bxl - Futsal Jette - Absence des visiteurs.	5-0ffs	25.00 €
1040100	97102	4528	Anneessens 25 Bxl - APS Oasis Bruxelles - Absence des visités.	0-5ffs	25.00 €
1021100	P1039	5769	Egema Boitsfort - Ghomari Molenbeek - Absence des visiteurs.	5-0ffs	50.00 €
1042100	P3A099	1290	TP Louvain LN - ME Wavre Limal - Absence des visiteurs.	5-0ffs	50.00 €
1039100	P4E126	4067	Colombus Wemmel 4 - XL Bonistar 1 - Absence des visiteurs. Vu les circonstances les frais ne sont pas appliqués	5-0ffs	0.00 €
1029100	P5G094	7317	FO Brussels - Emergence XL - Absence des visiteurs.	5-0ffs	50.00 €
1023100	V4071	1116	Sunset Tubize V - Crandard Auderghem V3 - Absence des visiteurs.	5-0ffs	50.00 €

Forfaits administratifs

Dossier	Match	Mat	Intitulé de la rencontre	Score	frais
1041100	98103	1727	Futsal Jette – Futsal Evere – Arrivée tardive des visiteurs.	5-0ffa	12.50 €
1033100	CA2001	3555	Schaerbeek A – CDJ Anderlecht – Équipe visiteuse incomplète.	5-0ffa	12.50 €
1030100	P1094	5769	Ghomari Molenbeek – Act J Schaerbeek – Match non joué – Remise tardive de la feuille de match par les visités	0-5ffa	25.00 €
1022100	P4G078	1166	Joker Team Bxl – Buffalo Evere 3 – Équipe visiteuse incomplète.	5-0ffa	25.00 €
1132100	PRE098	6010	Peterbos Anderlecht – Atletico Bruxelles – Équipe visiteuse incomplète.	5-0ffa	12.50 €
1130100	SC0131	1329	AS Schaerbeek – Futsal Jette – Équipe visiteuse incomplète.	5-0ffa	12.50 €

Forfait général - Tous les matchs du club sont annulé et tous les points acquis supprimés.

Dossier	Nom du club	Mat	Div	Raison	frais
1037100	Olympique Bruxelles	4325	34	3 Forfaits Sportifs : 3D001 – 3D050 – 3D036	125.00 €
1038100	Lasne City 2	5760	32	Décision du club	125.00 €

Dossiers administratifs

Dossier	Match	Matricule	Raison	Frais
8103100	P2B175	0381	Arrivée tardive de l'équipe	2.50 €
8106100	P3C093	6037	Absence de bouteille d'eau pour l'arbitre	5.00 €
8104100	P3D096	1286	Absence de bouteille d'eau pour l'arbitre	5.00 €
8111100	P3F101	1267	Remise tardive de la feuille de match	2.50 €
8112100	P3F101	1267	Pas de timbre sur l'enveloppe	2.50 €
8105100	P4A092	7216	Remise tardive de la feuille de match	2.50 €
8115100	P4A103	7211	Remise tardive de la feuille de match	2.50 €
8114100	P4D099	6485	Remise tardive de la feuille de match	2.50 €
8121100	P4D103	4413	Absence de bouteille d'eau pour l'arbitre	5.00 €
8122100	P4D147	7209	Remise tardive de la feuille de match	2.50 €
8113100	P4E166	7231	Remise tardive de la feuille de match	2.50 €
8120100	P4H086	5193	Pas de timbre sur l'enveloppe	2.50 €
8108100	P4H098	7235	Absence de matériel (trousse secours, sifflet, etc..)	5.00 €
8107100	P4H168	6425	Absence de matériel (trousse secours, sifflet, etc..)	5.00 €
8119100	P4I180	1585	Pas d'enveloppe timbrée	2.50 €
8109100	PREM104	6010	Absence de bouteille d'eau pour l'arbitre	5.00 €
8123100	PREM111	4920	Absence de bouteille d'eau pour l'arbitre	5.00 €

Dossier	Match	Raison
9082100	CA1059	Transmis à M. De Grève Serge – dossier en attente
9087100	CA1089	Dossier en ordre
9080100	DA1014	Dossier en ordre
9078100	DIAB096	Dossier transmis à la C.J.P.
9086100	MIN106	Dossier en ordre
9084100	P2B141	Pris connaissance
9079100	P2C092	Dossier transmis au C.E.
9088100	P3E061	Pris connaissance – le score de 7-1 est entériné
9076100	P4E166	Dossier transmis au C.E.
9083100	P4G156	Dossier en ordre
9081100	P5C099	Dossier en ordre
9077100	SC0131	Dossier en ordre
9088100	VE1100	Dossier en ordre
9085100	VE3069	Transmis au C.E.

Matches perdus par forfait pour alignement d'un membre non qualifié à la date initiale de la rencontre
Frais 25.00 € à charge du club fautif.

Dossier	Match	Mat	Intitulé de la rencontre	Score	Nom, prénom et n° de licence
5020100	P4F080	4546	Esperanto Schaerbeek 3 - Uccle 's Penguins 1 - Joué le 12/12/2019 - D.I 26/09/2019	0-5ffa	Mourtada Maher 852318
5021100	P4B044	5070	Cosmos Tubize 2 - TP Braine - joué le 18/01/2020 - D.I. 30/11/2019	0-5ffa	Hadnane Bilal 854918 Hannach Sofyan 854917

Matches perdus par forfait pour infraction à la règle des noyaux Frais de 12,50 € à charge du club fautif.

Dossier	Match	Mat	Intitulé + Matricule du club fautif	Score	Nom, prénom et n° de licence
5016090	C91215	7115	Ares Utd Bxl 2 - ABNF Driogenbos	2-7ffa	M. Bafrouri Mohamed 848194

Clôture de la séance : 22h05
Secrétaire : Mme Descamps M.

Prochaine séance le 13/02/2020
Président ff : M. Stouffs E.

COMMISSION PROVINCIALE D'ARBITRAGE Province du Brabant

Procès-verbal des cours de perfectionnement des 14 et 22 janvier 2020

Début de la séance : 19 heures 15

Présents : Mmes LEONZI - MATOS - NEGREIROS - WAEGEMANS

MM. AKKEDDIOU - AMANAKI - AOULAD - ASKALI - ATTAFF - BAHADDOU - BALDACCHINO -
BEDDIAF - BENOIT - BENSALAH - BERGAMINI - BOUANANE - BOUDOUANI - BOUSSAQ - BREEKPOT -
BRULET - CHEMSI - CHERROUD - CLAUS - CONVENT - DAHBI - DE THAEY - DELAHAYE - DEROBERTMASURE
- DORANGE - DOUAY - EKOFO - EL ABBOUTI - EL BOURAJRAJI A. - EL BOURAJRAJI M. - EL HASMI - EL HATIB -
EL IDRISSE - EL MEKAALEL - EL MOUDDEN - EL MOUSSAOUI - ELBAZE - FALLOUJ - FASSI - FATHI - FULVO -
GARTILI - HADDOUTEN - HAJJI BAKKALI - HAMOUCHI - HAROUI - HELALOUCHE - JABBARI - KADIRI -
KALBURIDIS - KHANCHOUF - LACROIX - LIEFFERINCKX - LO BIANCO - LOUAI - MADANI - MAHAUX -
MARCHAND - MARTINEZ - MINHAL - MOUNTASIR - NORI - NTINU - POLLARD F. - ROELS - ROGGEMAN -
ROOMS - SAKHIR - SATTI - SEFIANI - SIMON N. - SIMONE - SOWEID - STANCIU - STERCK - TAYBI K. -
TAYBI M. - TORRES - TOUIJRI - UAHABI - VAN DER VENNET - VAN LAEKEN - VAN VOLSUM - VAN ZEEBROECK
- VANDERWEGEN - YAAKOUB - ZIANE F. - ZIANE N. - ZINATI

Absents excusés : MM. AJERRAR - ATTAFF - AZAHAF - BAKADIR - BELAMRABET - EL BOUJDAINI I. -
EL MAHASNI - LOUKILI - NYAMSI - SALARI

1. Mot de bienvenu

Le président, M. Rafaël Garcia souhaite la bienvenue à tout le monde. Il souhaite également une bonne et heureuse année 2020.

2. Rappel des erreurs d'arbitrage

Un relevé des erreurs d'arbitrage a été établi et divulgué en séance.

3. Points à rectifier sur la saison écoulée

Le président rappelle 19 points à rectifier d'ici jusqu'à la fin de la saison

4. Mot de la Commission des Jeunes

Le responsable de la Commission des Jeunes commente les dernières rencontres et les manquements administratifs sur les feuilles d'arbitrage.

5. Mot du Président de la Ligue

Mr. Van Esch prend la parole au nom de C.E.P. et commente quelques points

6. Un exemple de feuille de match bien rempli ainsi qu'une explication sur le changement d'affiliation des arbitres ont été remis à la fin de la réunion.

7. Le verre de l'amitié est offert par le CEP ainsi que des sandwiches aux arbitres

Fin de la séance : 21 heures 30

COUPES DE BRABANT

A LA LECTURE DES TABLEAUX CI-DESSOUS L'ON CONSTATE QUE LA SITUATION DEVIENT « CHAUDE » EN COUPE B : 8 DES 16 RENCONTRES NE SONT TOUJOURS PAS ORGANISEES

PROCEDURE A SUIVRE IMPERATIVEMENT POUR LE 16 FEVRIER AU PLUS TARD :

- + TROUVER UNE DATE VALABLE APRES CONSULTATION DES 2 CALENDRIERS
- + ENVOYER L'ANNONCE DE MATCH 5 JOURS MINIMUM AVANT LA DATE CHOISIE

CHEZ LE VISITEUR AINSI QUE CHEZ et vaneschandre@netcourrier.com
lffs.sportivebrabant@gmail.com

Après le match :

envoyer le résultat **avant 10h00** le lendemain auprès de vaneschandre@netcourrier.com

COUPE A 1/8 de finale													
A programmer pour le 08 mars 2020					A jouer pour le 15 mars 2020								
N°	DATE	J	H	S		VISITES		VISITEURS	GP	GC	PP	PC	
91401	24-02-20	1	21:30	LIMA	21	REAL CORBAIS	35	BIG BOYS BOITSF					
91402					22	SMART MOB STGI	22	ESP SCHAERB 2					
91403					22	CHICAGO CM BXL	23	ESPOIR STGI					
91404	12-02-20	3	22:00	LAHU	31	TP LOUVAIN LN	22	BELGICA BXL 1					
91405					22	KOEK BXL 1	36	COLOMBUS WEMM 3					
91406					32	AJAX REBECQ 1	33	CLAIR VIVRE BX					
91407					11	LOCAL STGI	36	MARINERS AU 2					
91408					22	BXL TOP TEAM	22	APS OASIS BX 2					

COUPE B 1/16 de finale													
A programmer pour le 16 février 2020					A jouer pour le 23 février 2020								
N°	DATE	J	H	S		VISITES		VISITEURS	GP	GC	PP	PC	
92401	12-02-20	3	21:00	FOVV	55	BARCA FOREST	44	MI83+OCTA+BXL 2					
92402	28-02-20	5	20:00	BSAG	55	LBK LINAH MOLEN	46	CLUB MED BXL					
92403	???				43	BL EAG BRAINE	43	M TONG BRAIN					
92404	???				56	ATREBATES STGI	54	JEUN UTD MOLENB					
92405	27-01-20	1			52	FC ANDERLECHT SM	41	JEUNESSE SART	9	3			
92406	???				46	FUTSAL JETTE 1	57	FO BRUSSELS					
92407	???				56	BLOC 5 BXL 2	43	SOLBOSCH BXL					
92408	23-01-20	4	21:00	ROUE	57	BRUSSELS TEAM	44	SPORT JETTE 2	8	10			
92409	???				59	MJ BERCHEM	44	FUTSAL BSAG 2					
92410	15-02-02	6	20:00	SCHA	46	PROX CENT BX 3	43	MINI AMP ANDER					
92411	???				55	LOS NACHOS BXL	58	PETERBOS ANDER 2					
92412	???				56	FLUTISTES FC BXL	47	REAL BRUXELLES					
92413	11-02-20	2	22:00	WSTP	53	WOLU AZURTJE	54	STREET WEST BXL					
92414	14-02-02	5	20:00	ROUE	49	ATLETICO BXL 2	53	MARINERS AU 8					
92415	10-02-20	1	22:00	SOI2	49	FCNB ANDERL	56	CDJ ANDERL 2					
92416	???				47	RIO PLATA LHULP	48	KINGSTONE BXL					

COUPE VETERANS 1/4 de finale													
A programmer pour le 22 mars 2020					A jouer pour le 29 mars 2020								
N°	DATE	J	H	S		VISITES		VISITEURS	GP	GC	PP	PC	
93401					71	MINI WAC OTT V	71	LORGN EVERE V					
93402					71	ETTERBEEK V		GALACT V/ DYN A AU 2 V					
93403					72	SCHAERBEEK V	71	AJAX REBECQ V1					
93404					73	BWEST REBECQ V	72	BERCHEM BEST V					

COUPE DAMES 1/4 de finale													
A programmer pour le 22 février 2020					Matches joués avant le 29 février 2020								
N°	DATE	J	H	S		VISITES		VISITEURS	GP	GC	PP	PC	
94301	???				75	UCCLE AF D	76	SCHAERBEEK D					
94302	09-02-20	7	18:00	GREZ	75	FSG WAVRE D	76	NEW TEAM LAEK D					
94303	24-02-20	1	22:00	SOI2	75	AUDERGH CITY D	75	GUANEK KRA D2					
94304	24-01-20	5	22:00	LINC	75	JS LINCENT D	75	BL PANT BRAINE D	5	2			



Samedi 11 avril 2020

FLEMALLE, complexe sportif Louis Melin

Rencontre amicale internationale en FUTSAL Vriendschappelijke futsal-interland



**Coup d'envoi
à 19h30**



v/s



**BELGIQUE
BELGIE**

**FRANCE
FRANKRIJK**



Ac Flémalle
Clubs de football en salle
Organisateur de l'événement



(rue du passage d'eau n° 4 à 4400 FLEMALLE)



UN PETIT TOUR EN NATIONALE 2B

Attardons-nous quelques minutes sur cette série où évoluent 6 clubs bruxellois



- ASM Etterbeek,
 - MINI83 OCTA+,
 - Benfica BXL,
 - Buffalo Evere,
 - Bloc5 BXL,
 - Futsal Evere
- et 2 clubs du Brabant Wallon :
- Wavre Limal et
 - Arena WAVRE.

Parmi les 7 séries de nationale, cela place la 2B au tableau records avec 8 clubs brabançons. Chaque semaine cela nous assure un ou deux beaux derbys.

Nous sommes à un peu plus de la moitié du championnat, si l'ASM Etterbeek et Wavre Limal occupent la tête du classement en compagnie de deux



équipes liégeoises, HERSTAL 1453 et Celtic VISE, les autres clubs figurent dans la moitié du tableau.

A remarquer qu'Arena Wavre doit sérieusement se reprendre pour éviter la relégation.

Ce vendredi 31 janvier a eu lieu dans la salle de l'ADEPS une de ces rencontres entre clubs directement concurrents :

BENFICA BXL était opposé à MINI83 Octa+, saluons au passage, la présence de la famille Gabrielli au complet, staff et joueurs.

Le match est très engagé et les deux clubs se sont donnés à fond pour nous livrer un beau spectacle.

Chacun a surtout profité des erreurs techniques et tactiques de l'autre pour marquer un maximum de buts.

Alors que le club portugais menait 7-6, à une minute de la fin, un penalty pour la 6^{ème} faute était accordé aux italiens et le score final devint 7-7.



Félicitations aux deux équipes pour leurs fairplay et engagement physique sur le terrain.

Nos remerciements à l'arbitre du match, le namurois Guy LORAND.

Résultat DIVISION 2B au 9/2/2020					
1	HERSTAL 1453	17	15	2 0	87-30 30
2	ASM ETTERBEEK	17	11	1 5	79-45 27
3	CELTIC VISE	16	12	2 2	76-33 26
4	ME WAVRE LIMAL	18	11	4 3	104-67 25
5	MJ BIBI LIEGE	17	9	7 1	72-77 19
6	BUFFALOPICEVER	17	7	7 3	63-68 17
7	ISTB HERENT	17	7	8 2	56-74 16
8	MI83 OCTA+ BXL	17	6	7 4	83-83 16
9	BENFICA BXL	17	5	6 6	74-77 16
10	BLOC 5 BXL	17	6	9 2	67-85 14
11	FUTSAL EVERE	17	4	10 3	51-78 11
12	ESC WAREMME FS	17	4	12 1	60-77 9
13	BEYNE-ISSIMO	18	2	13 3	49-91 7
14	ARENATPM WAVRE	16	2	13 1	44-80 5

Bien assuré ? C'est déjà gagné !



ETHIAS, ASSURÉMENT SPORT

Assureur privilégié de centaines de fédérations et clubs sportifs, Ethias offre une large gamme de produits et services adaptés au besoins de ses partenaires : responsabilité civile des organisateurs, couverture en accidents corporels, accidents du travail pour le personnel et les collaborateurs bénévoles... De quoi permettre à des milliers de sportifs d'exercer leur activité en toute sérénité.

Pour en savoir plus : www.ethias.be/sport